

1,90€

en

2025

Voici le montant de l'augmentation que l'Assurance Maladie nous propose pour notre acte le plus courant, qui n'a pas été revalorisé depuis 10 ans.

À cela s'ajoutent une augmentation de nos charges et de fortes contraintes administratives, sur notre installation et sur les étudiants en kinésithérapie.

Ce n'est pas acceptable.



La qualité de vos soins est notre priorité.

Aidez-nous à la défendre !
Signez la pétition ici :



<https://chng.it/BpnWm9bVVv>